

• Jusqu'au **28 mars**, les vendredis et dimanches à 19h45

LES PIÈCES COURTES

Genre : comédies dramatiques de Carole Fréchet
 Mise en scène : Bernadette Hildeilfinger
 Avec Marylène Chauvat, Gilles Havel, Bernadette Hildeilfinger, Jacky Jurion, Christine Leverrier, Ludovic Mau, Anne Savina, Thierry Truysens, Ronald Van Lier, Martine Vinsani.

(voir n° précédent)

• Les **jeudis** et **samedis** à 21h45

EN BOUCLE

Dix scènes de jeu de séduction, où chacun retient sa chance à tour de rôle au jeu suivant.

Jeune Public

TP 8 € - Tarif groupe 5 € - Tarif Adhérent et Centre de Loisirs : 4,50 €

• Les **mercredis** à 10h, le **vendredi 5 mars** à 15h, les **samedis** et **dimanches** à 15h

EN CHEMIN (dès 5 ans)

Contes pour enfants

Ce spectacle visuel et musical, mêlant conte et théâtre d'objets vous emmène sur la route de la soie.

• Les samedis **13** et **27 mars** à 17h.

J'ÉCRIRAI LA PAIX SUR VOS AILES

Marionnettes dès 6 ans

de Victor Avron

Mise en scène, Krystell Lebrun avec Gaëlle Cambon, Claire Conan-Vrinat, Anne-Laure Louazé

(voir n° précédent)

Théâtre ouvert

4 bis, cité Véron : M° Place de Clichy

Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web : theatre-ouvert.net
 TP : 20 € - TR 13 € - T jeune : 10 € Spectacles : 20 € / 15 € (8 personnes, seniors, habitants du 18°) 10 € (-26 ans, demandeurs d'emploi, - étudiants, scolaires : 8 €.

• Du **8** au **27 mars**

lundi 8 mars à 19h, mardi 9 à 19h (suivi d'une rencontre avec l'équipe artistique), jeudi 11 à 20h, samedi 13 à 15h, mercredi 17 à 14h30 (suivi d'un goûter) et à 20h, vendredi 19 à 14h30 (suivi d'un goûter) et à 20h, samedi 20 à 15h, mardi 23 à 19h, jeudi 25 à 20h, samedi 27 à 15h.

LE VÉLO (Tout public à partir de 8 ans)

de Sofia Fredén

(traduction Gunilla Koch de Ribaucourt)

Mise en scène Edouard Signolet avec Geoffroy Barbier, Céline Groussard, Nicolas Gaudart, Arnaud Guillou ou Paul Alexandre Dubois (barytons en alternance), Anne-Lise Main, Clarice Plasteig dit Cassou ou Elsa Tauveron, Guillaume Riant. Un jour, Atma reçoit de sa sœur un vélo, et voit s'ouvrir devant elle d'innombrables routes. Son parcours est parsemé de rencontres improbables qui vont la conduire

vers la compréhension d'un monde souvent absurde. Les scènes de la vie d'Atma se succèdent avec rapidité et drôlerie.

• Du **8** au **27 mars** (en alternance avec le vélo), lundi 8 mars à 20h30, mercredi 10 à 14h30 (suivi d'un goûter) et à 20h, vendredi 12 à 20h, samedi 13 à 17h, mardi 16 à 19h (suivi d'une rencontre avec l'équipe artistique), jeudi 18 à 20h, samedi 20 à 17h, mercredi 24 à 14h30 (suivi d'un goûter), vendredi 26 à 14h30 (suivi d'un goûter) et à 20h, samedi 27 à 17h.

POURRIE, UNE VIE DE PRINCESSE

(Tout public à partir de 8 ans)

de Sofia Fredén (traduction Antoine Guémy)
 Mise en scène Edouard Signolet avec Amaury de Crayencour, David Gérard, Céline Groussard, Delphine Jonas, Lionel Laget, Ludovic Lamaud, Véronique Lechat

Eugénie, jeune princesse de 9 ans, trouve que la vie « pue le cadavre », entre son frère Eugène dont l'obsession est de s'enterrer et sa sœur Désirée qui rêve de se marier avec son frère. Pour elle, une seule certitude : elle a dû être adoptée, cette famille « pourrie » ne peut pas être la sienne.

L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte - Tel : 01 42 26 47 47.

email : contact@etoiledunord-theatre.com

Prix des places : Plein tarif : 14 €, Tarif réduit : 10 € Tarif Jeune (- de 30 ans) : 8 €

• Du **8** au **27 mars**

Le lundi 8 à 20h30, les mardi, mercredi et vendredi à 20h30, le jeudi à 19h30 et le samedi à 16h et à 19h30.

ISMAIL-HAMLET

de Hakim Marzougui avec la complicité de Christian Siméon (Molière de l'auteur 2007)
 Mise en scène Jean Macqueron, assisté de Julie Macqueron avec Christophe Garcia
 Ismail est laveur de cadavre. Pour lui, aujourd'hui est un jour particulier. Aujourd'hui, il va préparer le corps d'Abou Saïd, son oncle. Et s'il en est là aujourd'hui,



Ismail, à laver la peau des morts, à boucher leurs orifices intimes, s'il vit avec une femme laide et muette, s'il est si pauvre, Ismail, c'est la faute d'Abou Saïd... Abou Saïd indirectement responsable de la mort du père d'Ismail, son propre frère, Abou Saïd, qui désire la mère d'Ismail et qui finit par l'épouser.

Ismail-Hamlet est le monologue plein d'amertume, d'humour et de férocité d'un laveur de mort syrien qui aurait lu Shakespeare, Rabelais et Franquin. Ce texte, tel qu'il est présenté en France, est la démonstration d'une heureuse collaboration entre un auteur syrien d'origine tunisienne, Hakim Marzougui, et son passeur français, Christian Siméon. Il montre que le rire face à la mort et à l'injustice est la chose la plus partagée des deux côtés de la Méditerranée.

Autour du spectacle

- Tous les **mardis à 20h** : Lecture de poèmes d'auteurs de langue arabe par les élèves de l'École Stéphane Auvray-Nauroy dans le cadre du Printemps des poètes.

- Mercredi **10 mars à 17h** : Rencontre avec l'équipe artistique à la Bibliothèque Flandre, 41 avenue de Flandre 75019 Paris.

- Tous les **jeudis** : Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation.

Carnets de voyage issus de la résidence à Alep, en Syrie, initiée par Monique Blin (Ecritures Vagabondes, octobre 2004).

- Samedi **13 mars à 17h30** : Présentation de la résidence par Christian Siméon et lecture de son journal.

- Samedi **20 mars à 17h30** : Lecture des textes de différents auteurs de la résidence par Thomas Matalou.

- Samedi **27 mars à 17h30** : Lecture de Fragments tunisiens de Christian Giudicelli par Baptiste Roussillon, en présence de l'auteur.

BRADERIE

Paroisse Sainte-Hélène

4 rue Esclalongon - Tel : 01 46 06 16 99 (M° Pte de Clignancourt).

Samedi 20 de 14h à 18h30 et dimanche 21 mars de 14h à 18h.

Grand choix de vêtements, de jouets, de livres, de brocante... à des prix imbattables

EXPOSITION

Centre d'Animation Binet

66 rue Binet - Tel : 01 42 55 69 74

Du 1^{er} février au 6 mars

DERRIÈRE LES CLICHÉS : SERBIE(S)

Textes & photographies :

Fabrice Queyreyre et Marie Gagne

Projection-rencontre le 5 mars à 19h

Le

petit ney

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA -

PORTE DE CLIGNANCOURT

n° 169

Mars 2010

0,80 €



Yves Carcenac "ressuscite"

Ferdinand Janssoulé, le Lascar de Montmartre

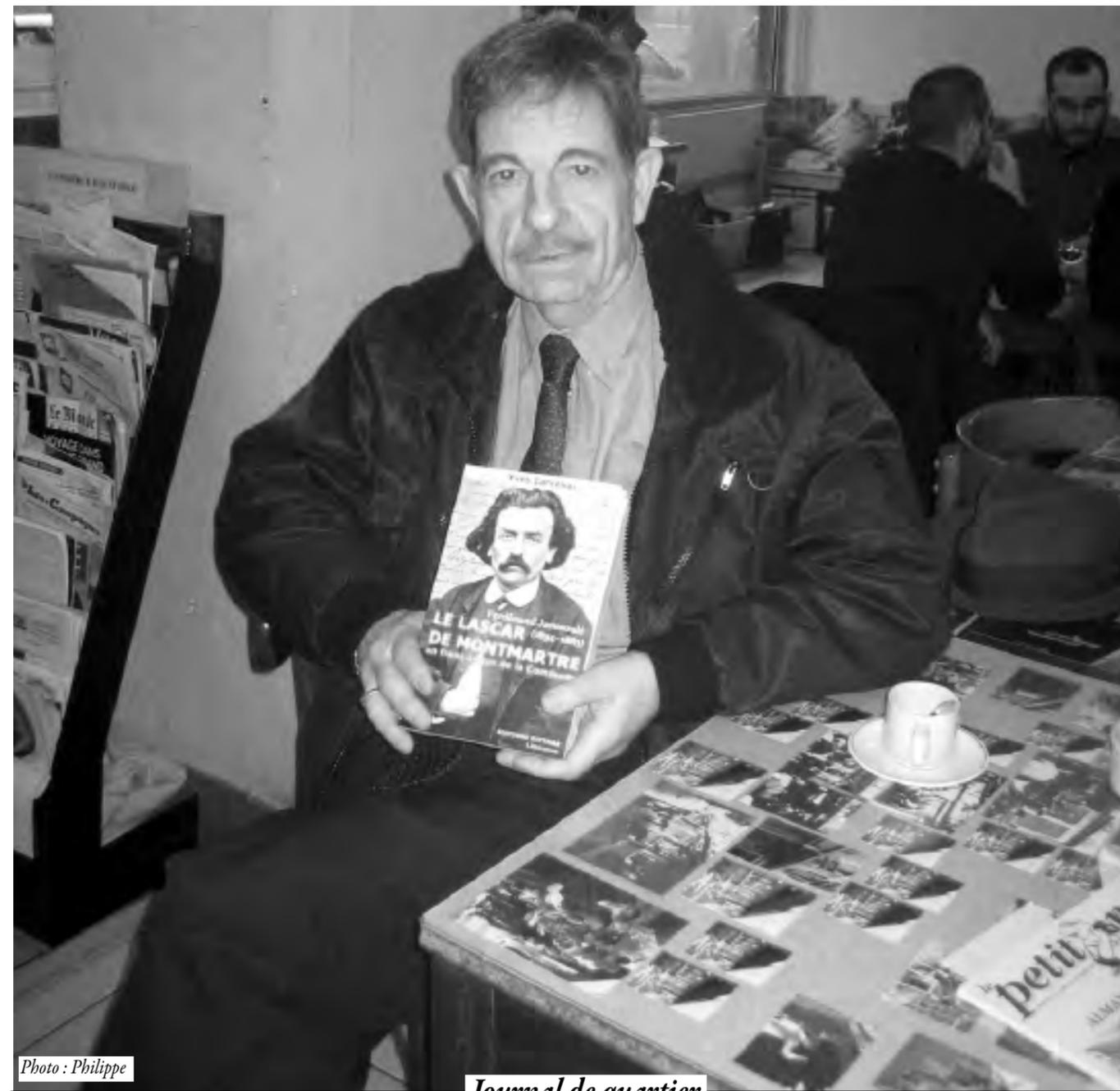


Photo : Philippe

Journal de quartier

Vous aimez lire Le Petit Ney! Vos amis vous en ont parlé! Vos voisins le lisent déjà!

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney

Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :

n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €

Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €

Abonnement : n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :

Le Petit Ney - 10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris

Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

Le Petit Ney
vous invite à son comité de rédaction
tous les premiers samedis du mois à 16h

Sommaire

QUARTIER

- L'équipe municipale invite les acteurs du quartier autour d'une galette
- Conseil de quartier : vœu relatif au 86-92 Bd Ney et nouveau bureau
- Visite du Centre administratif Clignancourt de la préfecture de police.

SOCIAL

- 15 printemps pour "Ma Plume est à vous"

PETITE ENFANCE

- Assistante maternelle, un métier à part entière : interview de Nassira Meddour

SOLIDARITÉ

- La Coopérative menacée de fermeture

SOCIÉTÉ

- Daniel Vaillant crée un groupe parlementaire autour de la légalisation contrôlée du cannabis

ÉLECTIONS RÉGIONALES

- Mode d'emploi

VOYAGES

- Après 11 000 km à vélo, Karim, Hubert et Charlie sont arrivés mail Binet
- Tourisme solidaire, une autre vision du tourisme

CULTURE

- Yves Carcenac ressuscite Ferdinand Jansoulé, le "lascar de Montmartre"

numéro 169
mars
2 0 1 0

N° CPPAP : 0407G794453

Le Petit Ney

10 av. de la Porte Montmartre

75018 PARIS

Tél : 01 42 62 00 00 - Fax : 01 42 62 12 41

courriel : lepetitney@free.fr - site : http://lepetitney.free.fr

Responsable de la publication :

Philippe Durand

Rédaction :

Claudie Charton, Philippe Durand, Sylvie Gourio, Dominique Martin, Martine Pascual, Evelyne Vanlangenhove

ont participé à ce numéro :

Michel Breisacher, Audrey Smith

Relecture :

Alain Belleguie, Alexis Bernault, Claudie Charton, Evelyne Vanlangenhove

Photos :

Michel Breisacher, Claudie Charton, Philippe Durand, Sylvie Gourio, Martine Pascual

Illustration :

Catherine Malnar, Laetitia Anding-Malandin,

Maquette/Mise en page :

Philippe Durand, Martine Pascual

Impression :

Le Petit Ney - MdA
Tirage sur papier recyclé

tiré à
460 ex.
n° - ISSN
1259-3729

Brèves

Blog Binet : Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18^e arrondissement au-devant des habitants

Paris Habitat a mis en ligne le blog « nouveauquartierbinet.com » afin d'impliquer davantage les habitants et les informer sur les travaux de modernisation du quartier. Dans le but de toucher un maximum d'habitants et que chacun s'empare de cet outil d'information, de communication et d'échange, l'Association Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18^e arrondissement (ATNT-18^e), avec l'appui de l'Equipe de Développement Local, de Paris Habitat et du Centre Social CAF Belliard, ira à la rencontre des habitants en organisant dans les cours et les halls d'immeuble de Paris Habitat, des permanences d'information. Munie d'ordinateurs et de connexion Internet, ATNT-18, au cours de ces rencontres, présentera le blog Binet aux habitants et les initiera à l'utilisation d'internet et du blog. Par ailleurs, en collaboration avec le Centre Social Belliard, ATNT-18 organise chaque troisième jeudi du mois des rencontres conviviales pour discuter de l'usage des Technologies de l'information et de la Communication dans le quotidien des familles. Ces rencontres ont lieu dans l'espace social CAF Binet (66 rue Binet) entre 17h et 20 h. Une première rencontre s'est déroulée le jeudi 18 février sur le thème : « Qu'est-ce qu'un blog et à quoi il sert ». Lors de ce temps d'échange, le blog « nouveauquartierbinet.com » est utilisé comme support de discussion pour que le public présent puisse s'approprier et par la suite participer activement à la modernisation du quartier. Voici les dates de rencontres de mars et d'avril :

- Brisson-Huchard-Varenne (Intervention sur Brisson), le 4 mars de 16h30 à 19h
- Marcel Sembat, le 11 mars de 16h30 à 19h
- Frédéric Schneider, le 25 mars de 16h30 à 19h
- Gérard de Nerval, le 1^{er} avril de 17h à 19h30
- et Camille Flammarion, Eugène Fournière de 17h à 19h30
- Lieutenant-Colonel Dax, le 2 avril de 17h à 19h30
- Labori/Clignancourt, le 29 avril de 17h à 19h30

Pour tous renseignements : ATNT-18 : 06 37 37 02 07 ou atnt18@gmail.com

1) L'association ATNT-18 a pour but d'accompagner toute personne dans les démarches d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne quand ces démarches sont conditionnées par l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et notamment de l'outil Internet. Son soutien pédagogique sur l'outil est ouvert à tous.

Jeudi 1^{er} avril de 9h30 à 18h à la Mairie, le printemps des seniors du 18^e

De nombreux stands d'informations et d'animations vous attendent tout au long de cette journée organisée par le Point Paris Émeraude, la Mairie du 18^e, les caisses de retraite complémentaires Agirc et Arrco et l'ADAL. Un espace convivialité vous attend pour vous rafraîchir ou vous reposer dans la salle Utrillo. Vous pourrez circuler dans les allées de la mairie pour découvrir différents organismes de l'arrondissement intervenant auprès des personnes âgées. Vous trouverez ces organismes dans les lieux suivants :

- Hall central : accès aux droits et vie citoyenne.
- Salle des mariages : loisirs et cultures
- Salles des fêtes : santé et services.

Venez participer à des ateliers prévention animés par l'ADAL de 10h à 13h : ateliers sur l'équilibre, l'activité physique, l'aménagement de l'habitat, la mémoire, l'alimentation, les sens et l'éveil, circuler en sécurité.

Venez vous distraire avec le programme suivant :

11h30 : la chorale « Les Compagnons de Montmartre » animera le hall central de la Mairie.

14h30 : une pièce de théâtre intitulée « Tango et chocolat » vous sera présentée par la compagnie « Soleil sous la pluie ». Cette pièce sera suivie d'un débat.

16h30 : venez vous initier à la danse en ligne (Madison, danse country...) avec l'association « Si, seniors ! ».



Tournoi de basket pour lutter contre les discriminations

L'Antenne jeunes du Mont Cenis avec le conseil de la jeunesse, le centre sportif Dauvin, le centre d'animation Binet et le centre social Belliard, organise un grand événement de lutte contre les discriminations avec un tournoi de basket le **samedi 27 mars de 9h30 à 18h sur le mail Binet.**

Renseignements : Antenne Jeunes Mont Cenis, 119 rue du Mont Cenis, Paris 18. Tél : 01 42 23 50 48
ajmontcenis@laligue.org



TOURISME SOLIDAIRE, UNE AUTRE VISION DU TOURISME

Le jeudi 4 février, s'est déroulée à la Mairie du 18^e, en présence d'Hélène Delille, adjointe au maire du 18^e et chargée des solidarités internationales et du codéveloppement et de Corine Raquil, conseillère déléguée chargée du tourisme, la 3^e rencontre de l'ATES (Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire), représentée par Julien Buot (coordinateur), à l'initiative du réseau francilien Archimède (représenté par sa présidente, Jeanne Brette). Cette soirée avait pour but de présenter leur action au public afin de le sensibiliser aux impacts du tourisme des pays du Nord vers ceux du Sud. Un premier aperçu des échanges solidaires nous fut exposé par Maurizio Davolio, président de l'AITR (Association Italienne pour le Tourisme Responsable) et du réseau EARTH (European Alliance for Responsible Tourism and Hospitality).

Parlons un peu de ces réseaux :

- L'ATES (Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire), a été créée en 2006 par l'UNAT (Union Nationale des Associations du Tourisme), la PFCE (Plate-forme pour le Commerce Equitable), la fédération LVT (Loisirs Vacances Tourisme) et des associations professionnelles du voyage. Elle est située 8 rue César Franck Paris 15^e. L'ATES propose des voyages basés sur des critères éthiques rigoureux et a pour démarche la mise en place d'une activité touristique qui aide au développement local des régions d'accueil dans le cadre d'un partenariat. Elle rassemble 23 associations de voyages autour d'une charte commune. Sur les bénéfices générés par le tourisme, un pourcentage est redistribué à la localité d'accueil (servant par exemple à la construction d'un puits...)

- Le réseau Archimède (20 rue Raymond Aron Paris 13^e) est né en 2000 pour regrouper les professionnels du tourisme solidaire et créer une dynamique citoyenne autour des voyages qui favorisent les échanges et contribuent à l'essor des activités locales et pour développer le tourisme social.

- L'AITR (Association Italienne pour le Tourisme Responsable), créée en 1998 et basée à Turin, est un réseau italien regroupant des organisations comme WWF, Legacoop, des petits voyageurs, une dizaine d'associations du tourisme responsable, des coopératives proposant des voyages en Italie, et des ONG impliquées dans des projets de développement dans les pays du Sud.

Bien entendu, l'objectif pour tous est de promouvoir un tourisme responsable, respectueux des



populations et de l'environnement, dans un échange équitable.

Découverte de la gastronomie italienne

A l'occasion de cette rencontre, il n'a pas été question de contrées lointaines, mais de notre proche voisin, l'Italie. Ainsi, nous avons découvert différents aspects de ce pays grâce à des témoignages d'opérateurs français et italiens qui ont expliqué, sous forme de films et d'animation gastronomique, l'impact d'un tourisme intelligent.

M^{me} Laura Zavan nous a appris l'existence de Slow food, association fondée en 1986 dans le Piémont et qui devient internationale en 1989. Il existe une antenne en France depuis 2003. Ce réseau lutte contre la « mal bouffe » et fait face aux McDonald's et autres industriels en affirmant la nécessité d'une éducation du goût. Pour cela, il offre des moyens de développer des cultures moins intensives qui respectent le rythme des saisons et la biodiversité. Il permet de faire connaître les produits traditionnels. Ce mouvement a pris de l'ampleur et peut ainsi offrir des perspectives aux petits agriculteurs et aux artisans qui préservent les produits locaux. Adhère de ce réseau, Laurant Zavan écrit des livres de cuisine et participe à l'essor (ou à la sauvegarde) des produits de différentes régions d'Italie. Elle travaille en lien avec Elisabetta Arno qui, pour les touristes, s'occupe de l'hébergement (chambres d'hôte, hôtels, mise en contact avec la population). Au cours de la soirée, elles nous ont donc fait connaître des produits locaux peu connus

Sortir

Mise en scène : Jérôme Tomray et Virginie Serre
Avec Flavien Dareau, Alexandra Gobillot, Fabrice Greillot, Jérôme Tomray, Fanny Martella
(voir n° précédent)

• Dimanche **14 mars** à 21h45

LES IMPROBABLES HISTOIRES DE LA POULE À FACETTES
Spectacle d'Improvisation Théâtrale des Fonky Slapette avec Alice Bie, James Dalice, Layla Jebabli, Florence Le Coz, Emilie Mombellet, Cédric Patinot, Vincent Robert, Damien Terral, Nadjoua Zerarga
(voir n° précédent)

• Jusqu'au **24 avril**, les samedis à 19h45

LES SAISONS DE L'AMOUR

hors d'Italie. En l'occurrence, elles nous ont permis d'apprécier de merveilleux fromages de vache et de brebis, des charcuteries et de bons vins rouges.

Cette animation gastronomique, qui a fait voyager nos papilles, fut suivie d'une présentation filmée de quelques voyages proposés par différents professionnels du voyage solidaire :

- Viaggi Solidali, coopérative de l'AITR, est située à Turin et possède un point d'information à Florence. Elle propose des visites à Turin -ville où étaient fabriquées les Fiat- sous l'angle du quotidien (marché Porta Palazzo, le plus grand d'Europe), commente l'histoire de l'immigration des années 50 avec visite de différents lieux de culte. Elle propose également des voyages en Vénétie, Ligurie, Sicile, avec cueillette d'herbes sauvages, fabrication des pâtes...

- Coopérative ALLI (Ambiente Legalita Intercultura), en Sicile, travaille au développement culturel durable en proposant des programmes de formation et d'éducation à l'environnement à travers des voyages d'un à trois jours. Elle favorise la protection du patrimoine culturel (visite des réserves marines, entre autres). A noter que cette coopérative a mis en place des visites pour soutenir des structures qui gèrent aujourd'hui les terres réquisitionnées à la Mafia par l'Etat.

- Libertalia, association créée il y a 5 ans et basée à Nantes propose des voyages (Madagascar, Sicile...) Elle affectionne particulièrement les volcans et travaille avec des jeunes (services de la Jeunesse, mairies, CE) et depuis peu s'adresse aux individuels. Elle propose des séjours autour de l'Etna, les îles éoliennes en voilier, suivant le trajet d'Ulysse.

Ainsi, le tourisme, sorti des sentiers battus et vécu sous un autre angle, peut engendrer des bienfaits et non des nuisances écologiques et culturelles. C'est évidemment un peu plus cher car sur le prix des séjours est prélevé un pourcentage (communiqué par le voyageur) qui sera versé aux pays d'accueil, permettant ainsi la préservation d'un patrimoine, le développement de structures (puits d'irrigation, réseau eau potable...) et autres.

Evelyne

www.reseau-archimede.org

www.aitr.org

www.tourismesolidaire.org

www.slowfood.fr

Auteurs : Arthur Rimbaud, Victor Hugo, André Breton, Jacques Brel...

Mise en scène : Jules Poucet. Avec Loïc Bernard, Mathilde Bourbin, Anaïs Gabay, Pierre-Emmanuel Parlato, Delphine Sabat, Mathieu Saccucci
(voir n° précédent)

• Jusqu'au **29 avril**, les jeudis à 19h45

L'HISTOIRE DE L'OURS ET DU PANDA RACONTÉE PAR UN SAXOPHONISTE QUI A UNE PETITE AMIE À FRANCFORT
Comédie dramatique de Matei Visniec

Mise en scène : Alexandra Gobillot et Jérôme Tomray avec Eleonore Hendriks et Dajistan Kis
(voir n° précédent)

cer la vie de Janssoulé : documents d'état civil, journaux d'époque, pièces militaires, archives des prisons où il a été détenu, ainsi que ses œuvres littéraires et musicales conservées à la Bibliothèque Nationale... Surtout, j'ai pu avoir accès au dossier du Conseil de guerre qui l'a condamné à la déportation, et à celui de la Commission des grâces qui a commué sa peine en cinq ans de détention, ce qui lui a évité d'aller en Nouvelle-Calédonie, comme Louise Michel et beaucoup d'autres "communeux".

Quelle signification donnez-vous à ce livre ?

Le thème central, c'est de se demander comment se comporte une personne ordinaire prise dans un tourbillon d'événements hors du commun - catastrophe naturelle, occupation étrangère, coup d'Etat, ici guerre civile. Va-t-il se conduire en salaud, en héros, ou éviter de se mouiller ? En fait, cela dépend beaucoup des circonstances, mais les situations de crise sont révélatrices de la vérité profonde des êtres.

Comment est structuré votre ouvrage ?

Encadré par un prologue et par un épilogue, le livre est composé en trois parties qui suivent l'ordre chronologique. "La bohème" retrace la jeunesse et les premiers pas militaires et littéraires de Ferdinand Janssoulé. "Les folles semaines de 1871" relatent les faits et gestes du "Lascar" au cours de la Commune, puis son arrestation et son procès. Enfin, "La descente aux enfers" raconte ses an-

nées de détention, sa libération puis son enfermement dans un asile d'aliénés, jusqu'à sa mort à l'âge de 49 ans.

Qui sont les "Lascars de Montmartre" ?

Cette appellation des "lascars" désigne des soldats valeureux, par référence aux troupes des empires perses de l'Antiquité. A la demande de Vermorel, un élu du 18^e, Janssoulé crée en mai 1871 ce corps de francs-tireurs, distinct des bataillons de la Garde nationale. Ce corps est cantonné au bastion 40, porte de Saint-Ouen. Mais une semaine à peine après la constitution des "Lascars", les troupes versaillaises entrent dans Paris et s'emparent de Montmartre le 23 mai.

Pour les habitants du 18^{ème}, y a-t-il un intérêt particulier à lire votre livre ?

Je crois que le lecteur peut trouver à mon bouquin un triple intérêt. D'abord, le récit d'une vie romanesque : Janssoulé est un soldat, un citoyen et un poète. Ensuite, un aperçu d'une époque troublée de notre Histoire nationale, pleine de bruit et de fureur, de sang et de feu, avec quelques figures remarquables et des projets révolutionnaires, dont certains aboutiront plus tard. Enfin, pour les Parisiens et plus spécialement ceux du 18^e, la découverte d'épisodes qui se sont déroulés dans notre quartier (les canons de la Butte, les élections à la Commune, les discussions au comité de vigilance, les barricades, la prise de Montmartre...). Et celle d'hommes et de femmes qui s'y sont illustrés :

Voyage, voyages

APRÈS 11 000 KM À VÉLO, KARIM, HUBERT ET CHARLIE SONT ARRIVÉS MAIL BINET

20 février 14h, un rayon de soleil sur le mail Binet, une banderole blanche aux lettres colorées, tout est en place pour accueillir nos globe-trotteurs à vélo. Leurs familles et leurs amis leur ont préparé une belle réception sur le mail puis au Petit Ney. Karim et Hubert sont partis de Chine sur cette antique et mythique route de la soie, il y a un an. Ils ont traversé diverses contrées, rencontré beaucoup de gens et en l'occurrence un compagnon de voyage, lui aussi à vélo : Charlie, qui est coréen, et pour qui le voyage autour du monde n'est pas terminé.

Karim et Hubert ont fait 11 000 kilomètres à vélo pour arriver sur le mail Binet, Charlie beaucoup plus. Ce dernier a quitté la Corée, il y a trois ans (actuellement, il a fait 26 000 km à vélo) et il poursuit son voyage pour encore quatre ans. Il va partir vers le Moyen-Orient. Il projette de voyager en Afrique jusqu'au sud en passant par l'Égypte. Le sourire aux lèvres, tous trois sont remplis de ce voyage et lorsque Annick Lepetit, la députée, leur demande s'ils ont été bien accueillis le long de leur

Hubert, Charlie et Karim



périple, si on ne les a pas pris pour des fous parfois, Hubert répond : « Non, sur cette route de la soie, les voyageurs sont très bien accueillis ». Il rajoute : « Il ne faut pas avoir peur des autres, dans tous les pays traversés, ce sont des braves gens qui nous ont reçus. Il ne faut pas avoir peur de sortir de chez soi et d'aller vers l'autre ». Belle leçon que ces jeunes gens offrent aux enfants et aux familles du quartier qui se sont approchés pour venir les féliciter.

Clémenceau, alors maire de Montmartre, les élus de l'arrondissement à la Commune, et Janssoulé, qui demeurait rue de la Nation, aujourd'hui rue de Sofia.

Un dernier mot ?

Je voudrais souligner le rôle primordial des femmes pendant cette période du siège de Paris et de la Commune. On connaît Louise Michel, mais je parle aussi de quelques femmes admirables, comme la journaliste André Léo - pseudonyme tiré des prénoms de ses deux fils jumeaux -, féministe lumineuse et d'une grande modernité. Deux jeunes femmes entourent Janssoulé : Joséphine, sa femme, une cantatrice qu'effraye le tohu-bohu, et Blanche, une héroïne de la Révolution sociale, qui tombera sur les barricades.

Photo et Propos recueillis par Philippe

Yves Carcenac a dédié "Le Lascar de Montmartre" vendredi 12 février à la "Librairie de Paris", place de Clichy. Vous pouvez commander son livre (352 pages avec illustrations, 20 €), soit chez un libraire, soit en adressant un chèque aux Editions Dittmar, 371, rue des Pyrénées - 75020 Paris - Tel. : 01 43 66 08 85.

Le **dimanche 21 mars à 15h**, une rencontre avec l'auteur aura lieu à la **Halle St-Pierre**, rue Ronsard (en bas du Sacré-Cœur)

Karim est un jeune du quartier, sa famille habite rue Marcel Sembat. Il ajoute qu'ils ont voyagé dans l'esprit de vivre au plus près des populations locales. Leur budget n'a pas dépassé 10 € par jour. Il faut dire qu'il a augmenté dès qu'ils sont arrivés en Europe. En Iran, par exemple où l'hospitalité est une règle, leur budget était vraiment réduit. Charlie, pendant un mois dans ce pays, a dépensé en tout et pour tout 13 €. Charlie continue sa route, mais Karim et Hubert ont fini leur année sabbatique (ils ont pris un congé sans solde auprès de leur entreprise) et reprennent dès mars leur emploi. Ils sont tous deux ingénieurs consultants dans l'énergie éolienne, mais travaillent dans des entreprises différentes en Chine. Et Karim de conclure avec le sourire « Une année pour venir de Pékin à Paris et 11 h pour y retourner ».

Texte et photo : **Martine**

Quartier

L'EQUIPE MUNICIPALE INVITE LES ACTEURS DU QUARTIER AUTOUR D'UNE GALETTE

Samedi 13 février au matin, Daniel Vaillant et l'équipe municipale avaient donné rendez-vous aux différents acteurs du quartier qui avaient participé de près ou de loin aux actions qui ont précédé la création du carré des biffins le 17 octobre dernier, pour une galette des rois. De nombreux élus ont accompagné le Maire : Myriam El Khomri (Mairie de Paris chargée de la Prévention et de la tranquillité publique), Gérald Briant (Adjoint du 18^e chargé de la lutte contre les discriminations), Sandrine Méès (Adjointe du 18^e à l'Économie Sociale et Solidaire), Pascal Julien (Adjoint du 18^e aux Espaces Verts), Frédérique Pigeon (Adjointe du 18^e à la Politique de la Ville), Michel Lacasse (Adjoint du 18^e chargé de la citoyenneté et de l'accompagnement scolaire), Maïa Akkari (Conseillère déléguée du 18^e à l'animation locale et présidente du Conseil de quartier), et également Annick Lepetit (Députée de la Circonscription) et Claudine Bouygues (conseillère de Paris) qui sont venues les rejoindre. Avec Bacary Sané de l'Équipe de Développement local, les élus ont visité le carré des biffins et rencontré l'équipe d'Aurore qui le gère. Petit quiproquo, l'invitation situait la rencontre à l'angle de l'avenue de la porte Montmartre et de la rue Binet. À l'heure dite (10h30), le mail est vide ! Et pour cause, le rendez-vous est à la Maison des Projets, mais il n'était pas précisé sur l'invitation. Ce n'est pas le seul impair, des habitants et la Cie Résonances, qui se sont investis chacun à leur manière (parfois ensemble), ont été oubliés et n'ont pas reçu d'invitation, regrettable oubli. Le service communication de la Mairie a manifestement certaines choses à revoir. Cependant, une trentaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

Comme précisé dans l'invitation, le Maire a tenu à remercier les acteurs qui avaient permis la reconquête du mail Binet, puis la création du carré des



Daniel Vaillant entouré des élu(e)s

biffins auquel était consacré l'essentiel de son discours. Il a rappelé les péripéties qui ont ponctué la saison 2008/09 avant sa création effective : « Chacun, chacune s'est mobilisé, sans dévier, non dans une logique d'affrontement. Il convient de saluer cette intelligence collective. » en précisant que « Sur le carré, ça tient, mais il faut rester vigilant ». Par la suite, il a rappelé l'ensemble du projet de Grand Projet de Renouveau Urbain avec la démolition de la tour 32 avenue de la porte Montmartre. Ainsi, la crèche devrait ouvrir au 3^e trimestre 2010. Il a narré le cheminement de l'équipe municipale sur ce problème difficile à saisir. La mairie d'arrondissement n'ayant pas les moyens, il a fallu tout d'abord convaincre l'Hôtel de ville et la préfecture de regarder le problème et les entraîner à trouver une solution. L'arrivée massive de nouveaux « biffins » au dernier trimestre 2008, entraînant l'occupation du mail Binet a compliqué la situation et a accru la difficulté de convaincre l'Hôtel de Ville et la Préfecture. Selon le Maire, pour pérenniser cette solution locale, il convient que d'autres lieux de ce type s'ouvrent afin de diminuer la pression sur cette expérience. Il s'est félicité de ce qui a été

inventé, mis en place, et de ce nouveau métier pour l'association Aurore. Le Maire a insisté sur l'aspect de l'accompagnement social car « biffin, n'est pas un métier d'avenir ». Un bilan d'étape va être fait, il souhaite que la mission sociale soit d'avantage prise en compte. Beaucoup doutaient de sa réussite, aujourd'hui, le point de vue est à la satisfaction, même s'il reste encore des problèmes à régler. Daniel Vaillant entrevoit de pérenniser cette action par le biais d'un contrat pluriannuel. Il a conclu en saluant le travail de l'Équipe de Développement Local et de la Politique de la Ville, qu'il a défendu en posant cette question : « Que serait-ce s'il n'y avait pas eu la Politique de la Ville ? ». Avant la galette et le café, il a passé la parole à qui voulait la prendre. Joëlle Bonimond (Amicale de Locataires C. Flammarion), lui a alors demandé de lire une carte. Celle-ci, signée de Mohamed Zouari, président de "Sauve qui peut" (association de biffins), remerciait les amicales de locataires et les habitants pour leur patience et leur compréhension dans la résolution du problème des biffins et souhaitait aux habitants une bonne et heureuse année 2010. Lecture soulignée de nombreux hochements de tête. Puis Jean-Pierre Fontaine a questionné le Maire sur la fermeture prochaine (août) de l'Antenne-Jeunes (rue Henri Brisson). Claudine Bouygues, qui suit plus particulièrement ce dossier, a informé l'assistance que le Centre d'Animation Binet accueillerait l'équipe de l'Antenne-jeunes pour des permanences à partir d'août. Elle a précisé que cette fermeture s'effectue dans le cadre d'un redéploiement parisien, et que l'antenne devrait rouvrir dans un autre espace ultérieurement sans en préciser les modalités et les échéances. Puis ce fut le temps de la galette et les échanges continuèrent entre les uns et les autres.

Philippe

Photo : **ATNT-18**

CONSEIL DE QUARTIER : NOUVEAU BUREAU ET VŒU RELATIF AU 86-92 BOULEVARD NEY

Depuis décembre, la Préfecture a ouvert au 92 boulevard Ney, un accueil de dépôt de dossiers pour les demandeurs d'asile, les étudiants étrangers et les permis de conduire. Cette ouverture a généré un important afflux de population, certaines personnes venant très tôt dans la nuit pour être sûres d'être reçues dans la journée. Les riverains du 88-90 bd Ney ont interpellé le Maire du 18^e et l'État pour que les conditions d'accueil de ces personnes soient améliorées et que la gêne occasionnée aux riverains diminue. Dans un quartier classé Contrat Urbain de Cohésion Sociale, il est fort regrettable que l'État fasse fi des modalités de la "Politique de la Ville", politique d'Etat rappelons-le. En effet, cette politique n'a pas pour objet d'apporter uniquement des moyens supplémentaires. C'est une politique partenariale et contractuelle. Il est donc pour le moins peu compréhensible que les services de l'État l'oublient et omettent de travailler avec les habitants proches et les acteurs lo-

caux afin d'anticiper les gênes occasionnées lors de ce type d'implantation. Il est vrai que la politique partenariale de la Politique de la Ville depuis plusieurs années n'a plus grande existence. Sur le terrain, si les choses, depuis décembre, se sont améliorées du point de vue d'Olivier Jouan (représentant des locataires), les résidents restent vigilants afin que les choses s'améliorent et ne régressent pas. Deux locataires, conseillers de quartier, Olivier Jouan et Marie-Sophie Thirioux ont alerté le conseil de quartier de cette problématique courant janvier. Il avait été alors proposé d'émettre un vœu au conseil d'arrondissement. Lors du dernier conseil restreint du 10 février, un vœu a été adopté à l'unanimité des présents (voir page suivante). Par ailleurs, des conseillers de quartier volontaires ont visité les locaux et rencontré le directeur de la Police, M. Jacques Quastana (voir article page suivante). Lors de ce même conseil de quartier restreint,

outre le vœu ci-dessous, les conseillers ont voté, en plus de l'achat de livres pour tous les enfants de CP des écoles du quartier ⁽¹⁾, l'achat d'un dictionnaire de poche Larousse pour tous les enfants de CM2 des mêmes écoles (18 pour, 4 abstentions). Par ailleurs, les conseillers ont élu leur nouveau bureau : Esad Berberovic, Michel Breisacher, Thierry Cayet, Jeannick Cohen-Maestracci (Crèche Georgette Agutte), Philippe Durand (Le Petit Ney) Olivier Jouan, Marie-Aurélien Meslier-Bergher (Les jardins partagés Labori-Clignancourt) Zombo Ngezela, Jean Rabaté (Sirius), Aurore Schwartz. Lors du prochain conseil restreint du jeudi 11 mars, les conseillers éliront leur vice-président.

Philippe

1) Binet A, binet B, Labori, Belliard, Vauvenargues, Rouanet et Championnet. Cette opération a lieu depuis plusieurs années.

VISITE AU CENTRE ADMINISTRATIF CLIGNANCOURT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



En attendant l'ouverture, le 16 février peu avant 8h du matin

Un nouveau centre administratif de la Préfecture de Police regroupe désormais, aux 86-92, bd Ney, et depuis décembre 2009, différents services autrefois dispersés. L'organisation initiale de cet afflux des publics utilisateurs avait suscité des inquiétudes chez les riverains, dans un quartier dont les habitants sont fréquemment exposés à divers traumatismes.

Aussi, ce 16 février, des conseillers de quartier ont-ils, sur initiative conjointe de la Mairie du 18^e et du directeur de la Police générale de la Préfecture de Police, été longuement, reçus par celui-ci qui a fourni les explications permettant de rassurer le voisinage et a répondu aux questions qui lui étaient adressées.

Ce centre administratif, ouvert de 8h30 à 16h30 (accueil permis de conduire à partir de 8h), fonctionne avec une équipe de 180 personnes. Cette structure entièrement rénovée dispose, sur environ 4500 m², de six niveaux de travail, chaque niveau disposant d'une zone de services (photocopieurs, photomaton, distributeur de billets et de boissons) pour rationaliser, autour de deux-trois pôles d'intérêt et par séparation des flux entrants, selon la demande des visiteurs, dans une nouvelle organisation de services, autrefois dispersés. Ils fournissent une bonne qualité d'accueil, d'où moins d'incidents.

Trois types d'accueil

- Un accueil des demandeurs d'asile (environ 250 personnes par jour), dont 70 % sur rendez-vous et 30 % de primo-arrivants, pour lesquels Paris représente, avec 65.000 demandeurs par an, 20 % du total français. Cette nouvelle organisation, disposant d'une "force" de 35 personnes, dont du personnel présent en salles pour répondre et informer, comprend 2 salles d'attente, 6 guichets avec 35 personnes, dont du personnel présent en salles pour répondre et informer ce qui permet de résorber en moins d'heures l'accueil de ce public. Il n'y a pas de délivrance de tickets de places, afin d'éviter les trafics.

- Un accueil pour l'établissement des titres de séjour des étudiants étrangers reçus dans des établissements parisiens (pouvant accueillir, dans 30 guichets en semi-cloisonnement, jusqu'à 500 personnes journalièrement en période de pointe, de septembre à janvier, avec, pour 70 établissements adhérents, une convention spécifique de traitement des dossiers à distance, donc sans présence physique des demandeurs. Ce service, auquel est affectée une trentaine de personnes (jusqu'à 70 en période de pointe), dispose de 2 salles d'attente. En période de pointe, une cellule décentralisée installée à la Cité universitaire permet de désengorger physiquement le service.



A l'intérieur, tout est en place pour accueillir le public

- Des accueils – et une entrée séparée – afin de gérer avec cent personnes, diverses fonctions du permis de conduire, éducation routière et examen théorique du code, en quatre vagues journalières, accueil médical (5 cabinets équipés), délivrance des permis, gestion des points, suspension, organisation administrative de la profession d'auto-école (validation des capacités d'apprentissage, répartition des places d'examen).

Un local de détente destiné aux personnels et équipé permet de réchauffer sa gamelle à qui ne souhaite pas s'éloigner pour déjeuner.

La période de transition s'achève

La période de transition entre les anciens locaux d'accueil et le nouveau a aussi été une période de fermeture de ces services à leurs publics, ce qui explique la confusion ressentie par les riverains devant l'allongement nocturne des files d'attente de demandeurs. La situation est aujourd'hui résorbée et les files, fluides, avancent rapidement (la file d'attente met environ trois-quarts d'heure à se résorber). L'incitation aux bonnes pratiques des publics accueillis est organisée par la Préfecture, qui développe une "doctrine du bon accueil". Mais la gestion des trottoirs, dont il faut par macadamisation, élargir l'emprise de circulation piétonne et où il conviendrait d'installer des auvents protecteurs des intempéries, ressort de la Ville de Paris. Il convient de développer l'offre de transport – (nouvel arrêt du PC, prolongation ou déviation de lignes de bus (STIF, RATP) et, pourquoi pas une station Vélib (Ville de Paris).

Le centre fonctionne désormais, protégé par vidéo-surveillance, avec des patrouilles de véhicules en assurant la sécurité, et celle du voisinage. Les services préfectoraux et municipaux devraient s'atteler aux problèmes que pose le stationnement sauvage sur les deux côtés du boulevard Ney, avec les risques lors de la traversée piétonne de cette "voie express urbaine", la prostitution, qui s'est simplement déplacée, avec les trafics qui l'accompagne, et, plus généralement, la protection des résidents du voisinage (2000 personnes).

Texte et photo :
Michel Breisacher

Le vœu ⁽¹⁾
du Conseil de Quartier

Depuis le mois de décembre 2009, des services administratifs de la Préfecture de Police qui génèrent d'importants passages ont été installés aux 86-92 bd Ney.

Nous demandons aux autorités compétentes d'agir pour gérer ces flux supplémentaires, d'environ 1500 personnes par jour, afin d'en faciliter l'assimilation par le quartier, au moyen de :

- Un accueil adapté à la gestion des files d'attente précédant, de nuit, l'ouverture des services,
- La mise en place d'aménagements urbains permettant aux riverains et aux nouveaux usagers de cohabiter sur la voie publique, par pose de barrières et d'auvents, élargissement du trottoir, installation de toilettes etc.,
- L'organisation du nettoyage pour maintenir le secteur propre, en permanence,
- Au vu du fort mouvement de personnes induit, le développement rapide de transports publics adéquats, la pose d'une signalisation urbaine depuis les arrêts des transports publics existants, la régulation du stationnement et la prolongation du tramway jusqu'à la Porte de Clignancourt.

(1) Selon la charte des conseils de quartier, chaque conseil de quartier peut émettre un vœu au conseil d'arrondissement. Si ce vœu est voté par les élus au conseil d'arrondissement, il est alors soumis au conseil de Paris.

vrir le débat sans tabou, quelques autres dont Ian Brossat du 18^e, m'ont dit qu'il fallait en rester à la législation actuelle. Philosophiquement, les drogues ont toujours été dans la société humaine. Aujourd'hui, c'est devenu un enjeu économique énorme, autant à haute échelle qu'à petite échelle.

Qu'en est-il de ce groupe de travail parlementaire ?

Il est composé de 25 députés PS sur la base du volontariat. Il s'est réuni une première fois, la prochaine réunion est le 24 février. Son objet est de réfléchir, d'auditionner et de soumettre nos propositions au PS qui pour l'instant n'a pas pris de position officielle. Beaucoup pensent que j'ai raison, mais ils préfèrent que ce soit moi qui y aille. Je ne dis pas que j'ai la science infuse, les 4 propositions ne sont pas obligatoirement la panacée.

Sur quoi cela peut-il déboucher ?

Une proposition assumée par le parti Socialiste dans l'hypothèse d'un contrat de gouvernement lors d'une élection nationale ou éventuellement une proposition de loi. Je ne suis pas un « fana » des propositions sans lendemain, ce qui m'intéresse c'est d'avancer, que la consommation baisse, que ce soit moins dangereux pour les jeunes, et que le trafic régresse et soit pourchassé. C'est l'addiction qu'il faut combattre.

Comment verriez-vous la mise en route pratique de ces dispositions ?

Premièrement, il faut revoir la législation de prohibition de 1970 qui ne donne pas de bons résultats puisque avec la législation la plus répressive, on a la consommation la plus forte. Selon les études de l'observatoire contre les drogues, ce sont la France et la République tchèque qui sont dans le peloton de tête de la consommation, surtout chez

Feuille de cannabis



les jeunes.

Comme pour

l'alcool, il faudrait un mode de production géré par un office public, et autoriser l'auto-production pour consommation personnelle. Il conviendrait de confier à un office spécialisé la production propre à la consommation licite et de contrôler avec les douanes l'importation avec des contrôles de qualité indispensables. En clair, négociateur des accords avec les autorités des pays importateurs comme le Maroc ⁽¹⁾. Pour les lieux de ventes, il faudrait l'officialiser dans des pharmacies ou bureaux de tabac spécialisés. Il pourrait être créée une licence de vente avec un code déontologique. Évidemment, cela peut choquer ou surprendre, mais imaginez quels seraient les effets d'une interdiction de l'alcool en France aujourd'hui. Je pense que ce serait désastreux, nous l'avons bien vu aux USA. Rester dans la prohibition aujourd'hui, c'est laisser les mafias et la criminalité prospérer. Bien sûr, ce plan est un plan de lutte, l'objet est de diminuer la consommation. Il est nécessaire de sortir de l'hypocrisie, car beaucoup de ceux qui mettent en avant la morale ont fumé à un moment ou un autre, mais sans risque de voir une descente de police dans leur appartement.

Selon vous, la situation en matière de drogues s'est-elle améliorée au cours de la décennie écoulée ?

Très franchement non, et je prends ma part dans ce résultat. On ne peut pas dire qu'on ait fait beaucoup de progrès, que ce soit la droite ou la gauche, sur ce plan. En revanche, il y a des expériences locales qui méritent d'être regardées. Je pense à Co-ordination Toxicomanies du 18^e qui vise d'un côté à prendre en charge les toxicomanes qui sont d'abord des malades et par ailleurs de rassurer des populations riveraines qui subissent des troubles de tranquillité dans leur vie quotidienne. Mais là, on est surtout sur des phénomènes d'addictions lourdes à des drogues dures comme le crack. Là aussi, il s'agit de lutter contre l'usage sauvage.

Ce qui veut dire quoi ?

Je préférerais que ces personnes soient encadrées pour contrôler leur addiction, pour éviter tous les risques individuels pour eux, et les risques sociaux et sanitaires pour l'ensemble de la population. Au niveau international, il y a des sujets qui laissent les chefs d'états étrangement silencieux. Ce n'est pas facile, mais il faut avoir le courage de proposer des solutions au niveau mondial. En laissant la production mondiale inonder le marché, la drogue arrive dans nos pays. Je me positionne contre la drogue, mais je veux la combattre autrement, car aujourd'hui, on est en posture d'échec, et on laisse la jeunesse se débrouiller toute seule, on arrive après l'accident.

Philippe

1) Le Maroc est le premier producteur mondial de haschich (Il est cultivé dans les montagnes du Rif, au nord du pays).

Roman historique

YVES CARCENAC RESSUSCITE FERDINAND JANSSOULÉ, " LE LASCAR DE MONTMARTRE "

Yves Carcenac habite depuis plus de trente ans dans le 18^e. Né à Rodez en 1942, ancien élève de l'ENA, il a accompli une carrière de haut fonctionnaire dans les ministères sociaux : délégué adjoint à l'emploi, directeur du personnel au ministère du Travail, inspecteur général des Affaires sociales. Entre 1995 et 2000, il a été président de l'AFPA (formation professionnelle des adultes). Désormais à la retraite, il se consacre à l'écriture de nouvelles et de romans à caractère historique. Il vient de publier "Le Lascar de Montmartre" aux Editions Dittmar, spécialisées dans l'histoire de la Commune de Paris de 1871. L'auteur a répondu volontiers à nos questions.

Est-ce votre premier livre ?

C'est le premier livre que je publie, mais j'ai déjà écrit un recueil de nouvelles et plusieurs romans, pour lesquels je n'ai pas encore cherché un éditeur.

Pourquoi avez-vous écrit ce livre ?

Son origine est fort romanesque. En écrivant la biographie de Ferdinand Janssoulé (1834-1883), un franc-tireur de la Commune, je n'ai pas choisi un

personnage ; c'est lui qui m'a choisi ! En rangeant ma bibliothèque, des feuillets manuscrits se sont échappés d'un vieux livre d'Histoire. Il s'agissait d'une lettre d'un auteur inconnu, qui commençait ainsi : " Maison centrale de Landerneau, le 15 février 1875 ". J'ai compris qu'elle avait été écrite par un communiste emprisonné depuis quatre ans et je me suis mis en tête de l'identifier. Comme je le raconte dans le prologue, cela m'a conduit aux Archives de Brest où j'ai réussi à identifier mon héros au milieu de 1125 noms figurant sur le registre d'écrou de la prison. Poursuivant mon enquête pendant plus d'un an, j'ai réussi peu à peu à reconstituer la vie du "Lascar de Montmartre", de sa naissance à sa mort.

Une fois identifié votre héros, comment avez-vous procédé pour écrire cette biographie qui ressemble à un roman ?

J'ai cherché les matériaux me permettant de retra-



Barricade de la place blanche

Solidartié

LA COOPÉRATIVE MENACÉE DE FERMETURE, UN COMITÉ DE SOUTIEN S'EST CRÉÉ

La Coopérative, café culturel équitable, située au 7 rue Lagille (LPN 155 n°/déc. 08), est en grave difficulté. Ses dettes cumulées atteignent 15 000 € (11 000 de loyer + cotisations Asse-dic et caisse de retraite). Dans une petite rue non passante, difficile malgré la richesse et la diversité des activités de rentabiliser un tel lieu et de pouvoir faire face aux échéances qui, elles, n'attendent pas qu'un tel espace trouve assez de public pour pouvoir vivre simplement et dignement. Au départ, l'aventure se jouait à deux, deux copains ex-syndicalistes, mais rapidement l'un est parti et la personne restante, David Chinaud, s'est retrouvé seul à devoir organiser des événements, à officier derrière le bar, en salle et au repas. Devant l'ampleur de la tâche, il a dû abandonner la partie restauration.

Last but not least, le comptable a disparu un temps, il a fallu 6 mois pour récupérer les documents comptables. Fin janvier donc, David Chinaud pensait arrêter et mettre les clés sous la porte et prendre le chemin de pôle emploi. C'était sans compter sur des usagers du café, qui ne peuvent se résoudre à sa fermeture et souhaitent que ce lieu d'économie sociale et solidaire perdure. Un comité de soutien a été créé. Il a organisé une collecte de fonds et a récolté 1 680 € en moins d'une semaine (au 17 février) et 2 concerts de soutien sont prévus début mars. Ce même jour, la Coopérative était assignée en référé au Tribunal de



David Chinaud officiant au bar

Grande Instance pour loyers impayés, elle risque l'expulsion ou l'assignation à liquidation judiciaire. Le tribunal a mis en délibéré au 10 mars. L'avocate a bon espoir, et pense que le tribunal statuera sur un échelonnement de remboursement sur 12 mois. De son côté, le comité de soutien envisage des concerts de soutien. Il a contacté la CIGALES Porte Mo-Ney⁽¹⁾, qui a voté un investissement de 4000 € si le tribunal n'ordonne pas la liquidation judiciaire ou l'expulsion, et sous condition d'une redéfinition du projet économique. La CIGALES a adressé un courrier en ce sens au tribunal. Toujours en cas de réponse favorable du tri-

bunal, une association des amis de la Coopérative devrait voir le jour et participer à l'animation de ce lieu afin de mieux populariser ses activités (débat, concerts, expositions, rencontres...). Cette association aurait pour but de garantir la régularité de l'activité de la Coopérative, de la pérenniser, de mieux la valoriser et la développer.

Une première réunion a eu lieu le 27 février dernier.

Philippe

Photo : Claudie

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter La coopérative au 01 42 62 26 65 lacooperative@laposte.net www.myspace.com/la_cooperative Pour aider, vous pouvez envoyer vos chèques à La coopérative - 7 rue Lagille - 75018 Paris rts : beamat@yahoo.fr Pour d'autres renseignements ou bonnes idées : n.ovion@orange.fr 1) Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Économie Solidaire. (cf. LPN n° 115/avril 05)

Société

DANIEL VAILLANT A CRÉÉ UN GROUPE PARLEMENTAIRE SUR LA LÉGALISATION CONTRÔLÉE DU CANNABIS

Dans le n° 100 (déc. 2003), nous publions un entretien avec Daniel Vaillant - Cannabis : « sortir du statu quo », suite à la publication d'un article du Maire du 18^e dans le quotidien Libération. A cette époque, Jean-Pierre Raffarin (Premier ministre) et Nicolas Sarkozy (ministre de l'Intérieur) préconisaient de « contraventionnaliser » l'usage du cannabis en donnant des amendes aux consommateurs. Daniel Vaillant avait alors souhaité s'exprimer car « la consommation « bourgeoise » s'opérerait tranquillement tandis que la consommation de jeunes des quartiers populaires qui s'opère dans l'espace public, serait la seule taxée ». Le Maire proposait alors 4 dispositions : 1) encadrer et contrôler la production ou l'importation, 2) autoriser la consommation pour tenir compte de la banalisation, à l'exception des mineurs de moins de 16 ans, 3) contraventionnaliser la conduite à risques comme l'alcool, 4) durcir la pénalisation et les sanctions pour les trafiquants, du simple deal au gros trafic, de façon proportionnée et graduelle. Dans cet entretien, Daniel Vaillant expliquait son évolution en la matière, de l'interdiction de la consommation à la dépénalisation. En octobre 2009, Daniel Vaillant a de nouveau proposé de légaliser la consommation de cannabis pour mieux lutter contre les trafics. Cela a de nouveau crispé nombre de politiques. Pourtant, il se dit que petit à petit, l'idée chemine... mais quel politique, briguant le pouvoir suprême, veut

prendre le risque d'une telle proposition ? Daniel Vaillant a obtenu l'accord du président du groupe socialiste à l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, pour créer un groupe de travail parlementaire afin de réfléchir à la « légalisation contrôlée » du cannabis.

Pourquoi êtes-vous intervenu à nouveau en octobre dernier sur ce sujet ?

De manière fortuite, j'étais invité par un journaliste de France Inter, Philippe Vandell, pour parler de la fête des vendanges. Et il m'a interrogé : « Et vous comme ancien ministre de l'Intérieur, avez-vous, une fois, exprimé une idée décoiffante ? ». Je lui ai répondu, oui et j'ai reparlé de légalisation contrôlée du cannabis, pour mieux lutter contre les trafics et l'économie parallèle. Le Parisien m'a demandé un interview et les choses se sont enchaînées, télé, articles de journaux... C'est entré dans le débat public. Cela a coïncidé avec une campagne publicitaire du ministère de la Santé à la télé sur les drogues. Je l'ai trouvée mauvaise, car elle faisait l'amalgame entre drogues dures et douces. Elle finissait avec la préconisation de ne pas fermer les yeux. J'ai trouvé que comme dispositif de lutte, c'était un peu juste. J'ai eu envie de dire : « Ouvrons les yeux tout grand et voyons ce que l'on peut faire ».

Quelles ont été les réactions ?

Les courriers électroniques ont été nombreux : beaucoup de soutien pour ouvrir le débat. En gros,

ces messages disaient : vous avez le courage de dire halte à l'hypocrisie. Parmi eux, il y avait un certain nombre de fumeurs occasionnels qui disaient : « J'en ai marre d'avoir affaire à un dealer qui pique mon argent, et qui par ailleurs vend d'autres produits ». Ces personnes n'étaient pas passées à d'autres produits malgré les offres des mêmes dealers. Il y a eu aussi la thématique du cannabis thérapeutique. Souvent revenait le problème du cannabis frelaté. Certains m'ont demandé de ne pas casser leur « business ». Autre thématique, l'harmonisation à l'échelon européen de la législation pour éviter les effets d'aubaines dans des pays comme la Hollande et l'Espagne qui doivent répondre bien au-delà de leur propre problématique. Je précise que je ne parle pas de dépénalisation ce qui serait un faux-pas en avant, mais je préfère la légalisation contrôlée pour aborder les problèmes de production et de vente aux consommateurs, comme pour l'alcool. Je ne mets pas le tabac au même niveau, car même si c'est dangereux pour la santé, il n'altère pas le comportement. On peut conduire en ayant fumé deux, trois cigarettes.

Et au niveau de la classe politique ?

En gros l'UMP m'a critiqué, les Verts m'ont soutenu comme l'immense majorité du PS, sauf quelques élus, plus jeunes, comme Valls et Montebourg, au nom d'un moralisme surprenant. Les communistes m'ont dit globalement qu'il était nécessaire d'ou-

Social

15 PRINTEMPS POUR MA PLUME EST À VOUS



Depuis 15 ans Madame Micheline Marret est Présidente de l'association qu'elle a créée « Ma plume est à vous ». Son total engagement à la tête de celle-ci ne laisse pas indifférent. Son leitmotiv est d'aider gratuitement les exclus de l'écrit dans la défense de leurs droits. Avant de décrire le contenu de son action, je vous préciserai son parcours professionnel et les conditions de la naissance de sa vocation au service des autres. Micheline Marret, qui a œuvré 37 ans dans une banque où ses fonctions l'ont spécialisée dans le droit des affaires et le droit social est actuellement une retraitée hyperactive qui a gardé le sens de l'organisation et une tenue très tendance. Son orientation vers le bénévolat trouve son origine dans un événement survenu à la suite du décès de son mari, lors d'une démarche administrative à la CAF où une personne lui a spontanément demandé de remplir un dossier. Quelques temps après Micheline Marret s'est vu proposée par cet organisme un emploi temporaire, naturellement, en rapport avec son intervention.

Le dédicé s'étant produit, Micheline Marret décida de créer une association destinée à aider les personnes étant dans l'impossibilité de s'exprimer par l'écrit. Avec l'aide d'une députée de Paris⁽¹⁾ elle obtint le prêt d'un local, au 7 rue Jean Varenne dans le 18^e, ensuite viendra le local actuel, 6 avenue de la porte Montmartre, siège de l'association. Ce local abrite des bureaux, certes assez rudimentaires, qui n'assurent peut-être pas une confidentialité parfaite, mais qui permettent néanmoins à Micheline Marret, à partir de son bureau avec porte ouverte, de garder un parfait contrôle du déroulement des entretiens.

Les effectifs de l'association se composent de 6 salariés et de 32 bénévoles qui assurent les permanences. L'équipement informatique comporte 7 positions ; 5 à 7 personnes travaillent sur les textes de lois ; documentaliste assure la synthèse et la mise à jour des articles de lois distribués périodiquement aux bénévoles. L'association reçoit de 60 à 80 personnes par jour et 12 000 à 15 000 dossiers sont traités chaque année. Ils concernent en majorité des habitants du 18^e arrondissement originaires de l'Afrique subsaharienne et

du Maghreb. Micheline Marret et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les assistantes sociales et traitent intégralement les dossiers de surendettement, de relogement, de naturalisation, de regroupement familial... La population concernée étant essentiellement composée d'immigrés, le barrage de la langue nécessite parfois la présence d'interprètes. Il a été constaté que des immigrés, en France depuis plus de 30 ans et vivant en

complète autarcie, ne parlent pas un mot de français. Il a été constaté également, surtout dans les premiers temps de l'association, que la fréquentation ne laissait qu'une part très minoritaire aux femmes (20 %). Micheline Marret s'est efforcée et a réussi à accroître ce pourcentage féminin et à faire en sorte que les femmes prennent en main une partie de la gestion de leur dossier. Une réussite dont elle est fière. Toutefois l'association ne prétend pas traiter tous les dossiers, car certains, complexes comme la régularisation des étrangers, nécessitent des interventions d'associations spécialisées comme la Cimade. La CMU qui nécessite un agrément de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, n'est pas traitée (dossier trop important, environ 40 photocopies). Le logement demeure un problème important. Certaines personnes vivent dans 8 m², dans des caves sans chauffage ni électricité. Le but de l'association est de favoriser la recherche de logements en périphérie de Paris petite et grande cou-

ronne. Comme on le voit l'activité de l'association ne se limite pas aux démarches écrites. Pour aider à la résolution des dossiers, Micheline Marret a, chaque mois, des rendez-vous avec les organismes sociaux notamment la CAF. En outre, l'association est mandatée par le Tribunal Administratif pour écrire les courriers de recours dans le cadre de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable).

Des problèmes cruciaux se posent à l'association.

D'une part le nombre de bénévoles diminue (femmes et retraités), alors que la demande d'assistance augmente. La formation des bénévoles est de 6 semaines, mais l'engagement nécessaire et toute la détresse rencontrée font reculer les postulants. Les insuffisances en nombre des assistantes sociales du 18^e renvoient en partie, la charge des demandes d'aides sur l'association.

D'autre part, les subventions existantes deviennent incertaines, celles-ci proviennent de la CAF, du Département, de la Ville et de l'Etat. Malgré leur nombre, elles deviennent insuffisantes au regard des besoins. En dépit de ce manque de moyens, Micheline Marret se bat toujours avec la même ferveur pour solutionner au mieux les problèmes des plus démunis et notamment de ceux qui ne maîtrisent pas ou insuffisamment bien notre langue. Elle le fait en respectant leur dignité, en les associant à la gestion de leur dossier et en les incitant par ailleurs à être acteur de leur vie.

En définitive Micheline Marret m'a touchée par un humanisme allié à une grande rigueur et surtout une très grande efficacité.

Dominique

Photo : Philippe

1) Françoise de Panafieu

En janvier 1998 ; Ma Plume est à vous s'était installée récemment rue Jean Varenne.

Voici l'essentiel de l'article de l'époque (LPN n° 35).

(...) Le temps n'est plus, comme au Moyen-âge ou à la Révolution, où l'écrivain public officiait sur les foires ou les places publiques pour des lettres essentiellement privées. Aujourd'hui, il est par définition officielle : informateur social et médiateur par l'écriture auprès des administrations. Réaliser cet acte en quelques minutes n'est pas des plus aisés. « Ma plume est à vous » est la seule qui offre gratuitement ce service sur Paris. Action sociale, elle doit d'abord accueillir, écouter, orienter toute personne rencontrant des difficultés face à la lecture ou l'écriture... remplit tous les dossiers des administrations et collectivités locales telles que : ASSEDIC, APL (Aide Personnalisée au Logement), Aide juridictionnelle, Cotorep (Aide pour adultes handicapés), dossier de surendettement (...) Elle prodigue également des conseils d'ordre social, fiscal, bancaire ou privé. (...) L'association se veut un maillon entre les citoyens et les administrations. En mars 1997, elle ne comptait encore que 2 bénévoles qui tenaient 4 permanences. Aujourd'hui 10 personnes assurent 20 permanences sur l'Est et Nord-Est de Paris, principalement dans les mairies (17^e et 18^e), les centres sociaux et les I.S.Q (Inter-Service de Quartier). Auparavant, les membres officiaient toujours sur rendez-vous mais depuis l'ouverture de la permanence porte de Montmartre, 3 jours par semaine, l'association reçoit sans rendez-vous (...) Selon l'association, le métier d'écrivain public répond à une demande de plus en plus pressante et dans les prochaines années, il est possible qu'il se développe et offre à certaines personnes une véritable carrière. L'association est d'ailleurs reconnue auprès du ministère du Travail et des Affaires Sociales en tant qu'association formatrice (...) La plus grande confidentialité est exigée concernant les dossiers traités afin de garder toute crédibilité vis-à-vis des personnes qui font appel à ces services. A ce titre, une charte interne est en préparation sur la déontologie d'écrivain public au sein de l'association.

Philippe avec Micheline Marret et Yvette Carayol

Petite enfance

ASSISTANTE MATERNELLE, UN MÉTIER À PART ENTIÈRE : NASSIRA MEDDOUR RACONTE

L'atelier de lecture de livres aux bébés, initié par Raymonde Henry, est fréquenté par nombre d'assistantes maternelles. Ce métier de « nounou », souvent méconnu et presque essentiellement féminin, est un métier à part entière. Afin de vous le faire découvrir, nous avons interrogé Nassira, mère de 3 enfants, et assistante maternelle de Prune (2 ans et demi) et Thibault (14 mois). Elle nous fait découvrir toute la richesse de ce métier, fait d'attention, d'écoute et de disponibilité à l'éveil de l'enfant.

Quel âge avez-vous ?

36 ans.

Depuis quand exercez-vous le métier d'assistante maternelle à domicile ?

Depuis mars 2008. Au départ, j'ai une formation de CAP Petite Enfance de 5 mois. Pendant un an, j'ai travaillé dans une crèche, et ce fut une déception : je n'étais pas en accord avec la façon qu'ils avaient de travailler avec les enfants dans le lieu. Il n'y avait pas assez d'activités avec les enfants, pas assez d'écoute. Les enfants étaient comme mis dans des cages, enfermés toute la journée, et c'était beaucoup de cris avec 21 bébés pour 7 adultes, je rentrais fatiguée.

Pouvez-vous nous décrire une journée type de votre travail ?

Je précise que je ne travaille pas chez moi, mais dans le cadre familial d'un enfant. Quand j'arrive, on prend le temps de se dire bonjour. Je les laisse profiter tranquillement de leurs parents, les câlins, etc. Ensuite je prends les consignes des parents. Puis, vient un temps d'activités : dessin, peinture, pâte à modeler, légo, on fait des jeux. Puis, je prépare le repas avec des choses fraîches : légumes, viandes. J'essaie de diversifier les plats pour qu'ils apprennent à manger de tout, et qu'ils découvrent. Après le repas, si Prune a envie d'être seule, je la laisse jouer et je passe du temps avec Thibault. Par exemple, je fais avec lui un jeu de mémoire : avec un livre à chansons, on cherche les illustrations des chansons. Parfois, je le fais avec Prune, et je laisse Thibault gambader, il a besoin de se défouler, d'être tout seul. C'est son corps, il a besoin de bouger, mais il écoute. Il marche, il a confiance en son corps, mais à chaque fois, que j'arrête de chanter, il se retourne. Je ne les couche donc pas tout de suite. Avant, il y a toujours ce moment paisible de calme et de solitude pour chacun. Pendant leur sieste, je mange et je prépare leur goûter : souvent des compotes fraîches et là aussi j'essaie de varier. Pendant qu'ils dorment, je bouquine, je peux aussi regarder la télé, et je prépare ce que je vais faire avec eux en fonction du temps, et ensuite, je leur propose : parc, bibliothèque, ou autre sortie. Je

prends aussi des décisions pour eux, mais s'ils ne sont pas d'accord, je ne vais pas être bien, et eux non plus, alors j'essaie de faire en sorte que ce soit une sortie qui leur plaise. En douceur, après le réveil de la sieste : temps pour s'étirer, pour un câlin, sortir doucement du sommeil. « Tu as bien dormi, ça va ? » Je leurs fait la toilette 3 fois par jour, pour qu'ils se sentent bien. Ils comptent sur moi pour y penser, surtout Thibault qui ne peut pas me dire : « Tiens Nassira, là je suis incommode ou Nassira, j'ai mal. ». Tous les jours, j'essaie de faire avec eux des choses différentes. Les parents me font



Nassira au milieu des enfants

confiance, ils savent que les enfants sont bien, qu'ils ne s'ennuient pas avec moi.

Qu'est-ce qui vous plaît autant dans le contact avec les enfants ?

J'aime travailler avec les enfants : comprendre quand et pourquoi un enfant pleure, voir comment il se développe. On crée un lien plus intime quand on travaille chez eux, on acquiert une compréhension plus fine. On ne peut pas remplacer les parents, mais leur faire passer une bonne journée, participer à leur développement psycho-moteur et affectif. Tout cela, ce n'est pas une question de diplôme. La réalité avec les enfants, c'est autre chose. Quand un enfant ne va pas bien, j'essaie toujours d'en comprendre la cause, de chercher le problème pour ne pas empirer la situation, et pouvoir m'occuper au mieux de lui.

Qu'est-ce qui, dans votre histoire vous a amenée à ce métier ?

Dès 16 ans, j'ai gardé les enfants de ma sœur aînée. J'adorais, même changer les couches, les faire manger, les voir bien. Petite, j'ai été une enfant heureuse, entourée, dans une famille nombreuse. Ce bonheur, j'aime le transmettre aux autres enfants, j'aime leur innocence. Plus tard, je me suis orientée vers la couture. En Algérie, j'ai eu une formation de deux ans, avec une dame. Nous cousions des robes avec du fil d'or, des perles... Mais à mon arrivée en

France, le diplôme ne correspondait pas alors que mon travail était jugé bon.

Comment avez-vous découvert l'atelier lecture bébés du Petit Ney ?

Par les amis des parents de Prune. C'est dommage que je ne l'ai pas découvert avant.

Vous venez aux ateliers depuis janvier 2009, qu'est-ce que cela vous apporte ?

Beaucoup de choses. Pour les enfants, c'est essentiel de grandir en n'étant pas isolés. Avec tous ces enfants à l'atelier, ils apprennent à être autonomes, à être avec les autres, à apprendre à vivre ensemble avec des différences d'âges et d'origines. Cela leur apprend à se débrouiller, se développer, et voir comment vivent les autres. On apprend beaucoup de choses par les livres : les enfants apprennent à aimer la lecture et les bibliothèques. À chaque âge il faut des livres adaptés. C'est ce que je trouve dans les ateliers. J'ai appris beaucoup par les livres et par les autres adultes, des manières différentes de s'y prendre avec les enfants, et j'apprécie les intervenants qui font la lecture. Ils apportent de la joie aux enfants, même si une heure c'est court, ils sont toujours contents de venir écouter ces personnes et chanter.

Un livre vous a-t-il marquée, vous ou les enfants ?

Il n'y a pas longtemps par exemple, Prune a reconnu « Max et les Maximonstres »⁽¹⁾ dans la vitrine d'une librairie. Elle s'est exclamée : « Max et Maximonstres, Petit Ney ! ». Thibault, lui c'est surtout les chansons et les livres à chansons. Et pour moi, je dirais que j'aime bien « Bonjour Poussin »⁽²⁾. Cela me fait du bien de l'écouter. C'est l'histoire d'une poule qui protège ses enfants et leur apprend à se débrouiller dehors. Je peux citer aussi « Le beau ver dodu »⁽³⁾ qui parle de cet aspect de la vie : tout le monde a un ennemi, le chat doit faire attention au chien, comme le ver à l'oiseau, comme l'oiseau au chat, etc. Chacun dans cette histoire doit rester sur ses gardes bien que ça se passe sur la même terre.

Propos recueillis par Audrey

- 1) De Maurice Sendak, L'école des loisirs
- 2) Texte de Mirra Ginsburg, illustrations de Byron Barton, L'école des loisirs
- 3) Texte de Nancy Van Laan, illustrations de Mariabina Russo, L'école des loisirs

Élections

ELECTIONS RÉGIONALES, MODE D'EMPLOI

Les 14 et 21 mars prochains, nous allons voter pour élire les conseillers régionaux (209 en Ile-de-France) pour 6 ans, en voici le mode d'emploi.

Le mode de scrutin ?

Ce scrutin de liste, proportionnel avec prime majoritaire (on parle de scrutin "mixte"), est à deux tours (sauf si une liste atteint les 50 % dès le 1^{er} tour). Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au niveau régional peuvent se maintenir au second tour. Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages (mais moins de 10 %) peuvent fusionner (comme aux municipales) avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. Si les listes sont régionales, elles sont composées de "sections départementales". Un électeur du 18^e ne vote pas pour les mêmes listes qu'un électeur de St-Ouen. Le nombre d'élus régionaux dépend du score global sur toute la région de chacune des listes. Pour déterminer les élus par département, on applique une règle de proportionnalité. Dans un département plus une liste obtient de voix, plus elle aura d'élus. Pour la répartition par département, le nombre de voix est plus important que le score relatif en %. Par exemple une liste aura plus d'élus dans un département où elle obtient 10 % de 400 000 électeurs (= 40 000 voix) que dans un département où elle a obtenu 50 % de 60 000 électeurs (= 30 000 voix). Ce principe permet une représentation plus "réelle" de l'électorat. La liste qui arrive en tête au second tour, (ou qui dispose de la majorité absolue dès le 1^{er} tour), bénéficie d'une "prime majoritaire" de 25 % des sièges (53 sièges en Ile-de-France, arrondi à l'entier supérieur). Ceci afin d'assurer une majorité stable au sein du Conseil régional. Le reste des sièges est ensuite réparti à la proportionnelle entre les listes présentes au second tour. Une liste qui réalise 51 % au second tour obtient donc 25 % des sièges puis 51 % des sièges restant.

Le cumul des mandats

Selon la loi, nul ne peut cumuler plus de deux des mandats électoraux suivants : conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal (hors conseiller municipal d'un arrondissement parisien). En outre, un député européen ne peut cumuler avec les mandats suivants : conseiller régional, conseiller à l'assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal d'une commune d'au moins 3 500 habitants.

Les attributions du Conseil régional

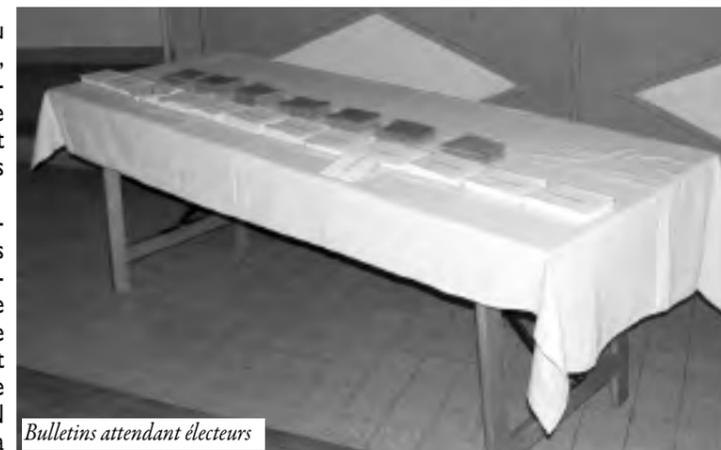
Six actions majeures font partie de ses attributions : transports, développement économique, logement, éducation, formation et environnement.

Transports

Avec la construction des lycées, c'est l'attribution la plus connue de la Région. Et pour cause, la Région est chargée de mettre en application le Schéma directeur régional de l'Ile-de-France (Sdrif) et finance les principaux projets d'amélioration du réseau de transports en commun d'Ile-de-France,

1^{er} réseau au monde. La région, de par la loi de décentralisation, gère le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

Les transports seront l'un des points d'affrontement lors de cette campagne. Outre le prolongement de la ligne 14 (Cf. LPN n° 168/Fev. 10), la région souhaite



Bulletins attendant électeurs

mettre en place un métropériphérique qui permettrait les liaisons de banlieue à banlieue sans passer par la capitale. Ce projet se heurte et entre en concurrence avec celui de Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale qui propose un autre tracé qui relierait des pôles de développement économique (quartiers d'affaires, zones d'entreprises aux aéroports) dans le cadre du projet « Grand Paris ». Pour faciliter sa mise en œuvre, le Président de la République s'emploie à retirer au Conseil Régional, une partie de ses attributions. Ironie, la loi actuelle a comme initiateur un certain Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Ce projet de loi suscite de nombreux mécontentements, au sein même de la majorité. Mais si le Sénat a retardé son vote, les élus de la majorité, opposés à ce projet, l'ont finalement voté.

Lycées et enseignement supérieur

Si l'enseignement relève de l'Éducation nationale, la Région en assure le bâti : la construction, la rénovation, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'Ile-de-France sont à sa charge. En outre, elle aide à la réussite des lycéens et des étudiants en soutenant les projets pédagogiques et accorde des aides pour étudier à l'étranger.

Formations et emploi

La Région consacre chaque année plus de 700 millions d'euros à la sécurisation des parcours professionnels des Franciliens (première expérience professionnelle des jeunes, réorientation, formation, réinsertion des personnes privées d'emploi). Il s'agit là d'un choix politique, la Région pouvant choisir de développer la formation de telle ou telle catégorie sociale. Elle est également en charge des formations dans les milieux sanitaires et sociaux. La Région a également mis en place une politique d'emplois aidés : les emplois tremplin (aide de 15 000 €/an sur 3 ans avec possibilité de renouvellement).

Développement économique

La Région propose des aides à la création, à la reprise ou au développement d'entreprises. Elle cherche à encourager l'économie sociale et solidaire en favorisant l'émergence de structures de ce type (Scoop, SCIC...)

Recherche et innovation

Elle finance la création de pôles de compétitivité essentiels au développement des nouvelles technologies.

Environnement

La protection des espaces naturels et de la biodiversité, la lutte contre les nuisances et les pollutions ainsi que le développement des énergies renouvelables sont les priorités de la Région. Elle accompagne également la création de parcs naturels régionaux.

Logement et renouvellement urbain

La région finance chaque jour 100 nouveaux logements sociaux. Elle participe également à la rénovation urbaine des quartiers et à la redynamisation des zones rurales.

Association

En matière de soutien et de financement aux associations, la Région, hormis pour les associations en quartier Politique de la ville, procède par appels d'offres dans des champs thématiques, faisant ainsi fi des projets propres aux associations. C'est fort regrettable, surtout à une époque, où les acteurs associatifs ont de plus en plus de difficulté à trouver des financements pour développer ou continuer leur projet.

Bon vote.

Philippe